

Emplois d'été, accès à un premier emploi et à une première expérience professionnelle.

Pour le bon fonctionnement des équipements de nos collectivités touristiques, il est nécessaire de faire appel à du personnel saisonnier.

Des emplois saisonniers sont inscrits au budget pour la ville et la Communauté de Communes: daineurs, pisteurs, maîtres nageur sauveteurs MNS, agents chargés des travaux des espaces verts, agents en charge de l'entretien des sentiers de montagne, agents d'exploitation de la voie publique, agents temporaires de Police Municipale, agents d'accueil, agents de caisse, animateurs.

Depuis 2016, le dispositif des « emplois d'été » a été lancé, à savoir des emplois saisonniers ne nécessitant pas une expérience professionnelle particulière ou une qualification déterminée, n'étant pas exposés à des risques particuliers et ne nécessitant pas une condition physique particulière. Il a pour objectif de permettre à des personnes sans qualification ou en cours de formation d'avoir accès **à un premier emploi et à une première expérience professionnelle**, notamment à des jeunes de la vallée.

Pour l'année 2021 le dispositif est reconduit concernant des emplois d'été à occuper pour 1 mois ou plus.

A/ Direction de la Culture :

- emplois d'été agent d'accueil musées (Alpin, des Cristaux à temps complet et Barberine à temps non complet 17,5/35h)
- emplois d'été agent d'accueil médiathèque à temps non complet (17,5/35h)

B/ Direction des Sports :

- emplois d'été caisse
- emplois d'été accueil vestiaire

C/ Direction des Infrastructures et des Services Techniques :

- emplois d'été d'agent de propreté des espaces publics (service Voirie - propreté urbaine)
- emplois d'été d'agent d'exploitation de la voie publique (service Voirie - Entretien des voiries et montage des manifestations)
- emplois d'été d'agent d'exploitation des parkings polyvalent (Chamonix Parc Auto)
- emplois d'été d'agent en charge de l'entretien des locaux (service entretien)

D/ Direction Administration Générale et Direction Développement du Territoire :

- emplois d'été d'agent en charge de l'entretien des locaux (réserve des Aiguilles Rouges)

E/ Direction Enfance Education Solidarité : 3 mois

- emplois d'été d'assistant de crèche

Le nombre de mois disponibles pour chaque candidat sera adapté en fonction du nombre de candidats retenus.

Dans un **souci d'équité**, il est nécessaire de formaliser des critères de sélection pour les emplois d'été :

- **seuls les dossiers de candidature complets seront acceptés (un formulaire de candidature + le CV + la lettre de motivation),**
- **les candidats dont la demande a été acceptée pendant deux années ne seront pas retenus en priorité.**
- **les candidats qui n'ont jamais travaillé dans la collectivité seront favorisés afin de donner une chance davantage de candidats,**
- **si le poste le permet, il sera proposé un seul mois d'emploi d'été par personne,**
- **lorsque plusieurs candidats de la même famille sollicitent l'attribution d'un emploi d'été, une seule demande est considérée comme prioritaire (le préciser sur les demandes),**
- **dans le cas éventuel où le candidat aurait des liens de parenté avec un membre d'une direction (parents, sœur, frère...), il ne sera pas affecté à cette direction,**
- **seuls les candidats ayant 18 ans révolus peuvent postuler.**

Par ailleurs, afin de mieux connaître et de suivre d'une année sur l'autre la population ayant accès aux emplois d'été proposés par la Marie ou la Communauté des Communes **un formulaire** est à compléter. Il permet à la fin de la saison de faire un bilan des candidatures retenues sur les postes d'emplois d'été.

Ce formulaire et la liste des emplois d'été sont à disposition sur notre site internet, à l'accueil de la Direction des ressources humaines.

Toutes les demandes devront être adressées à la Direction des ressources humaines **dès que possible et au plus tard le 04/04/2021**. Une lettre de motivation et Curriculum Vitae détaillé devront être joints au formulaire.

Les dates d'entretien de recrutement sont prévues les 22 et 29 avril 2021.